

Centre culturel Henri Gaudel de BAYON

MAIRIE 18 Avenue de la Gare 54290 BAYON Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr www.mairie-bayon.fr

CONTRAT DE LOCATION

à compter du 1er avril 2023

Adresse :			
Code postal : Comm	une :		
Γéléphone fixe :	Téléphone mobile :		
Courrier électronique :	@		
	association, de l'établissement, de la collectivité etc)		
en qualité de :			
(précisez : président, vice-président, direc	teur, secrétaire, trésorier)		
Adresse du siège social :			
avoir pris connaissance du règlement d'utilisa équipements municipaux en vigueur, dont le non- et souhaite louer cet équipement municipal p		ilisation des	
(précisez : spectacle, bal, repas etc.)			
ou	du lundi au ieudi inclus) :		
- une journée en semaine (ou pour une soirée du lundi au jeudi inclus) :			
	du(date de début)		
au(date de fin)			
	Salle (cf. tarifs d'utilisation)	,	
FRAIS DE LOCATION	Cuisine (50 €) □ OUI □ NON	,	
à retourner en Mairie au moins 3 mois avant la date de location	TOTAL	,	
	Acompte 50% à l'ordre du Trésor Public	,	

Pièce(s) à joindre au contrat : ☐ 1 attestation d'assurances mentionnant « Responsabilité civile » ET « Risques locatifs » + le cas échéant : 🗖 le compte-rendu de la dernière assemblée générale de l'association (pour les associations d'intérêt communal pouvant prétendre à un tarif préférentiel) A PRÉVOIR LE JOUR 2^{ème} acompte: 50% DE LA REMISE DES CLÉS ☐ NON Caution (1 200 €) ☐ OUI Vaisselle OUI Nb couverts : quantité à fixer à A RÉGLER A RÉCEPTION ■ NON la remise des clés

Électricité et chauffage*

selon relevés

des compteurs

^{*} Soyez vigilants lors de la période hivernale. Si vous avez trop chaud, n'ouvrez pas les portes, baissez le thermostat afin d'éviter les mauvaises surprises.

L'utilisateur	Le Maire ou l'Adjoint délégué
Date de la demande :	Date d'accord :
La remise et la restitution des clés: Elles s'effectueront sur place (centre culturel) avec états des lieux en présence d'un représentant de la Commune. Prendre contact au moins 8 jours à l'avance en vue de fixer le jour et l'heure: 3 83 72 51 52 (Mairie)	Manifestation publique avec partenariat communal : OUI (*) - ON (*) Le blason de la Commune de BAYON devra figurer sur tout support de communication de la
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :	manifestation à titre de partenaire. Prescriptions éventuelles :
	Signature :
	(cachet)

Par la signature de ce contrat, l'utilisateur certifie notamment qu'il a :

DE LA FACTURE FINALE

- pris connaissance des consignes générales et particulières de sécurité ainsi que des éventuelles consignes particulières données par l'exploitant et s'engage à les respecter;
- procédé avec l'exploitant à une visite de l'établissement et à une reconnaissance des voies d'accès et des issues de secours;
- reçu de l'exploitant une information sur la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose l'établissement.



Le parking à proximité du Centre Culturel est réservé au ramassage scolaire :

- le lundi et mardi de 16h15 à 16h45
- le mercredi de 11h45 à 12h10
- le jeudi et vendredi de 15h10 à 15h40